

TABLE DES MATIÈRES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 1919.

[Suite de la page 11.]

	PAGE.
Mission canadienne à Londres:	
Echantillons par colis postal	21-3
Mission canadienne de guerre à Washington	22-4
Mission canadienne du commerce:	
Restrictions rétablies sur des importations en Grande-Bretagne.....	19-1
Nos pouvoirs d'eau représentent 2,305,310 chevaux-vapeur	20-6
On n'a pas toujours les bateaux promis.....	19-4
Postes, ministère des:	
Courrier de Roumanie	22-7
Reprise du service postal à l'étranger	21-9
Service postal pour nos troupes en Sibérie	19-2
Primes sur le pétrole.....	21-15
Québec augmente sa production agricole	20-12
Recherches paléontologiques de la commission géologique	19-13
Recherches scientifiques et industrielles:	
Chauffage comparé	22-9
Remerciements du roi des Belges	21-4
Rétablissement civil des soldats:	
Erection d'un sanatorium pour les soldats de l'Ontario.....	19-4
L'université Khaki	21-14
Secrétariat d'Etat:	
Il faut des passeports	21-4
Impressions et papeterie:	
Publications nouvelles	19-14
Programme officiel des obsèques nationales.....	22-3
Service civil, commission du:	
Positions diverses offertes dans le service civil	21-14
Service Naval, département du:	
Lancement de gros navires en 1918	21-15
Les stations du S.F. aident la navigation.....	22-8
On accorde des bonis aux pêcheurs de haute mer	21-12
Statistiques de la marine royale canadienne	21-6
Statistiques du commerce canadien à janvier	21-15
Subventions de chemins de fer en 1917	22-7
Système des permis pour la Belgique	20-15
Tableau des services à l'armée dans la marine	19-12
Tableau indiquant les vivres que le Canada a envoyés en Europe.....	20-16
Table des matières pour le mois de janvier 1919	19-15
Terres fournies aux soldats de retour	21-1
Tout le Canada doit aider à la grande œuvre du rapatriement	20-3
Travail, ministère du:	
Commission royale sur la construction maritime	21-6
La main-d'œuvre en janvier	21-14
Le chômage général fut plus grand en décembre	21-10
Les conditions du travail au Canada	22-1
Produits alimentaires en magasin le 1er février	22-11
Provisions de denrées dans le Dominion	20-11
Une tendance à la baisse dans les prix du gros	21-15
Travaux publics, ministère des:	
Adjudication de trois entreprises de travaux publics	20-16
Dépenses des travaux publics	20-12
Deux contrats accordés	19-6
Entretien des édifices publics	21-8
Le coût du dragage	20-6
Le ministre traite la question des sans-travail	21-6
Réseaux de télégraphie de l'Etat	21-9
Soumissions demandées	21-5
Soumissions demandées pour le pont Ottawa-Hull	20-16
Soumissions pour la construction de quartiers	21-14
Soumissions pour une tour d'aqueduc.....	21-14
Soumissions pour une tour d'aqueduc.....	21-15
Wheat Export Co.:	
Règlements de la minoterie modifiés	22-9

TEMPÉRATURE DOUCE POUR LES PÊCHERIES D'HIVER

On a joui d'une température extraordinairement douce durant tout le mois de janvier sur la côte de l'Atlantique, mais les pêcheries ont été faites suivant l'échelle ordinairement limitée de la mi-hiver, sauf pour quelques ports de pêche tels que Canso, Halifax, Liverpool, Lockeport et Digby. Il se fait bien peu, ou presque pas du tout, de pêcheries en eau profonde durant les mois d'hiver.

Un rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries dit que la prise totale de la morue et de l'aiglefin a atteint, pour le mois, 30,944 quintaux contre 30,260 quintaux pour le mois correspondant de l'année dernière. Il y a eu des augmentations dans les comtés de Guysboro et de Shelburne, mais les prises ont été moins considérables dans les comtés de Halifax, Queens et Digby. Le travail de sauver la carcasse d'un immense vapeur qui s'est échoué sur l'île Brier a demandé l'attention d'un grand nombre de pêcheurs du comté de Digby, durant le mois.

La pêche à l'éperlan a été faite avec succès, en dépit du manque de glace sur les rivières et dans les baies. La quantité prise a atteint 28,606 quintaux contre 22,216 quintaux. Cette augmentation est en grande partie due à l'abondance d'éperlans de bonne qualité dans la rivière Miramichi.

On a pris 2,392 bariils de pétoncles dans la baie Chester, N.-E., contre 750 bariils durant le mois de janvier de l'année dernière.

La pêche au homard a été plus considérable dans les comtés de Charlotte et de St. John, N.-B., depuis le 15 novembre et dans les autres comtés de la Baie de Fundy depuis Albert, N.-B., jusqu'à Annapolis, N.-E., inclusivement, depuis le 15 janvier. La quantité totale prise jusqu'à la fin du mois de janvier a été de 3,271 quintaux, contre 2,694 quintaux, durant la même période de l'année dernière. Toute la quantité prise a été consommée fraîche.

SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE.

En dépit de la température plutôt inclemente sur la côte de l'océan Pacifique, les résultats de la pêche ont été assez satisfaisants. La prise du hareng, pour le mois, a été de 31,000 quintaux plus considérable que celle du mois de janvier de l'année dernière. Ces harengs ont été pris dans les districts du sud et de l'île Vancouver. Il y a eu aussi beaucoup de harengs à Bella Bella dans le district du nord; mais comme ils étaient remplis de "nourriture rouge" ils étaient impropres à la mise en conserve ou au fumage. En conséquence, on n'en a pas pris.

La valeur totale du poisson de mer aux endroits où il a été pris sur les deux côtes a été de \$606,556. Pour la même période de l'année dernière, la valeur avait été de \$830,677. Par suite proba-

LE MINISTRE DES POSTES ET LA QUESTION DU RAPATRIEMENT

L'hon. lieut.-col. P. E. Blondin passe en revue les mesures prises par le gouvernement pour résoudre le problème.

UN APPEL AUX PATRONS.

L'honorable ministre des Postes, le lieutenant-colonel P. E. Blondin, a contribué au premier numéro du nouvel organe mensuel du comité du rapatriement, "Back to Mufti"—la reprise de l'habit bourgeois—un article des plus intéressants faisant ressortir l'œuvre entreprise par le gouvernement aux fins de démobiliser et de rapatrier les membres du corps expéditionnaire canadien et les bons résultats obtenus à date. Ci-suit l'article publié par la revue déjà mentionnée:

"La question du rapatriement et du retour du soldat à la vie civile avait déjà reçu depuis longtemps l'attention la plus active du gouvernement, lorsque l'armistice est survenu. Il ne fallait pas que la paix nous prenne par surprise, et qu'à défaut de prévoyance, le soldat, vainqueur de la guerre, soit—comme on dit—le vaincu de la vie. Dès la première heure de la guerre, le soin de rétablir le soldat suivant son désir et ses qualifications, à son retour, fut le souci constant du gouvernement: aussi, dès la première heure de la paix l'organisation si considérable et si compliquée de la démobilisation put fonctionner avec rapidité et harmonie.

Le public s'intéresse sans doute aux détails de cette organisation, et si vous le voulez bien, je vais vous en indiquer les principales lignes.

Il s'agit de ramener d'Europe quatre cent mille hommes, femmes ou enfants, aussi rapidement que le nombre et l'accommodation des vaisseaux le permettent, et de leur fournir foyer et emploi, sur la ferme ou dans l'industrie, suivant leur choix judicieusement contrôlé, et à cette fin, les cinq départements dont relèvent directement ces problèmes, savoir: le Rétablissement civil des soldats, ayant à sa tête l'hon. sir James Lougheed, l'Immigration et Colonisation, représenté par l'hon. M. Calder, le Travail, représenté par l'hon. M. Robertson, l'Agriculture, représenté par l'hon. M. Crerar, et l'Intérieur dont relève l'administration des terres fédérales, représenté par l'hon. M. Meighen, ont été constitués en sous-comité du Conseil privé, pour présider au fonctionnement de cette organisation. Ce sous-comité qui, en outre, coordonne les efforts des œuvres privées—et compte parmi ses membres le président du Conseil privé—est appelé le comité de rapatriement et de placement. M. H. J. Daly, un homme d'affaires canadien bien connu, en est le directeur. Pour mettre à exécution les mesures adoptées par le comité, le département du Travail, d'accord avec les gouvernements provinciaux intéressés, a établi un bureau de placement pour les démobilisés dans tous les centres de dispersion. Ceux-ci sont les centres des vingt districts de dispersion que le département de la Milice a formés en vue de la démobilisation. Comme on le verra plus loin, les autorités fédérales et provinciales assistent les démobilisés de la même façon dans beaucoup d'autres endroits.

Les terres que possède le gouvernement fédéral ont été mises à la dispo-

niement de la douceur de la température, qui a rendu difficile le travail de garder le poisson en bon état pendant un temps un peu long, le prix payé à la côte, calculé en général, a été d'environ trois-quarts de cent inférieur pour la morue et l'aiglefin, et de 1/3 de cent inférieur pour l'éperlan, au prix payé durant le mois de janvier de l'année dernière.

sition du soldat voulant devenir cultivateur, et une entente a été faite entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement central, pour mettre aussi à la disposition du soldat les terres déjà affermées vacantes ou disponibles dans chaque province, afin que ce dernier puisse à son choix se fixer là où il le préférera et rester dans sa propre province, s'il le désire. En vertu de cette entente, des fermes seront mises partout à la disposition du soldat, qui, pour se les procurer n'aura qu'à donner pratiquement la garantie de sa bonne foi et de ses qualifications. Le gouvernement fédéral prêter son crédit aux provinces pour l'achat de ces terres, et mettra en outre à la disposition de chaque soldat un montant n'excédant pas \$2,500.00 pour lui permettre de s'équiper et de commencer ses opérations sur un pied solide. Pendant une période de deux années, le soldat fermier n'aura rien à rembourser, et les termes des versements pour les années suivantes seront aussi faciles que possible.

Un nombre considérable de ces soldats préférera vivre à la ville et travailler dans les différentes industries, prendre des métiers ou encore du service de bureau. Pour ceux-là, le gouvernement a commencé par mettre à leur disposition les emplois dont il dispose dans le service civil, en leur donnant la préférence contre tout autre concurrent à la condition d'examen relativement faciles. Les gouvernements provinciaux ont été invités à en agir ainsi, et un appel est maintenant fait aux municipalités et aux grandes institutions commerciales, manufacturières et financières pour obtenir leur concours dans le même sens. Afin de rendre la chose plus facile à ces derniers, les autorités fédérales et provinciales ont convenu de tenir à leurs propres frais des bureaux de placement dans toutes les villes du Dominion ayant une population de 10,000 âmes.

Afin d'assurer la demande de main-d'œuvre, le gouvernement fédéral consacra plusieurs millions aux travaux publics les plus essentiels. Un comité de commerce, à Ottawa, a été mis en relation avec l'organisation d'outre-mer qui dispose des commandes qui viennent des pays alliés, et distribuera bientôt des contrats considérables qui permettront aux différentes industries de continuer leurs opérations et de fournir du travail à leurs employés.

Des hôpitaux spacieux et des plus modernes recevront les soldats blessés, et des écoles de rééducation ont été partout organisées, pour accommoder les grands blessés qui nécessitent des soins spéciaux et une attention particulière.

L'on trouvera, naturellement, que le fils si longtemps attendu, retarde à venir, mais en toute justice le public devra tenir compte des difficultés de transport et de la nécessité de coordonner le fonctionnement de la démobilisation en Europe avec l'organisation que je viens de décrire. Avant de quitter l'armée en France ou en Angleterre, le soldat informe l'autorité de ce qu'il entend faire à son retour, et ses intentions sont immédiatement communiquées aux autorités canadiennes, qui prennent immédiatement action, afin que tout soit prêt à l'arrivée du soldat. Depuis quelque temps déjà, le travail de rééducation ou de préparation du soldat au retour à la vie civile, se poursuit en Angleterre et même derrière la ligne du front où sont établies des écoles affiliées aux différentes institutions dont la France et l'Angleterre disposent, et qui ont ouvert toutes grandes leurs portes aux poilus canadiens.

Le peu que je viens de dire suffira à vous faire apprécier combien le concours de tous les citoyens est nécessaire pour que la nation puisse remplir le premier et le plus important devoir que lui apporte la victoire, celui de prendre soin du soldat qui a généreusement offert sa vie pour la liberté et le salut de tous.

Nous en appelons donc aux patrons de toutes les industries non seulement pour qu'ils coopèrent avec les gouvernements à cette fin, mais aussi pour qu'ils apportent dans cette coopération l'esprit que les gouvernements y apportent eux-mêmes, l'esprit d'appréciation non seulement de la dette d'honneur que nous devons au soldat, mais aussi, de l'état d'âme dans lequel ses souffrances et ses sacrifices l'ont laissé, après quatre années d'absence du pays, et d'une vie qui n'a pas manqué de briser ses habitudes de la vie civile."